

Présents :

- Mmes : BOINNARD MORALLET Laurence, BOINNARD Nadine, BOYAT Sylvie, CALLEIA Aude, MUDRY BONAN Marie, VAUTHAY Eliane et ROSSET Erika.
- Mrs : BAUD Jérôme, MENOUD Florian, MORAND Jean-Claude, ROSSET Mickaël, VAUTHAY Michaël, VULLIEZ Christian, et BENOIT Stéphane.

Excusés :

- Mr : COURRIER Fabien.

Mr le maire présente l'ordre du jour.

Sylvie Boyat est désignée secrétaire de la séance qui s'ouvre à 19h.

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 mai 2021 :

Monsieur le Maire remercie le secrétaire de séance qui a pris les notes pour la rédaction du compte-rendu du 07 mai 2021. Lors de chaque élaboration de compte-rendu, des échanges sont faits entre le secrétaire et le maire afin que le compte-rendu soit le plus conforme au débat. Une fois les corrections apportées, le compte-rendu est envoyé aux élus.

Pour l'élaboration du dernier compte-rendu, les dernières modifications n'ont pas pu être prises en compte : Monsieur le Maire dédouane le secrétaire concernant les rajouts.

Les rajouts (concernant la zone Nx au Plui-H) avaient été débattus lors de la séance du conseil municipal et de la réunion de travail du 30 avril 2021 (et envoyés pour informations par mail).

Un conseiller demande pourquoi ce compte-rendu est aussi détaillé.

Monsieur le Maire lui répond que pour les dossiers sensibles il faut être précis.

Une conseillère et un conseiller ne sont pas choqués que le dossier de la zone Nx soit autant détaillé car ce dossier est sensible.

Une conseillère fait remarquer que l'exposé est bien détaillé mais qu'il y a des oublis.

Monsieur le Maire lui demande lesquels.

La réponse est qu'il manque le plan d'accès.

Après un long débat et afin de trouver une issue à ce compte-rendu, Monsieur le Maire propose de retenir comme compte-rendu celui où il n'y a pas les rajouts : ce compte-rendu est approuvé par 11 voix POUR et 3 voix d'ABSENTION dont celle de Monsieur le Maire et de Madame la 1^{ière} adjointe.

2) Organisation des élections départementales et régionales :

Horaires	8 h - 10 h 30	10 h 30 - 13 h	13 h - 15 h 30	15 h 30 - 18 h
Dimanche 20 juin 2021	Nathalie Boinnard	Nadine	Stéphane	Mickaël R
	Fabien	Florian	Fabien	Michaël V
	Aude	Laurence	Éric	Éliane
	Florian	Michaël V	Mickaël R	Jean Claude
Dimanche 27 juin 2021	Aude	Cathy Moreau	Stéphane	Daniel Baud
	Jérôme	Nadine	Éliane	Érika
	Laurence	Jérôme	Érika	Sylvie
	Marie	Jean Claude	Sylvie	Marie

3) Point pour la chapelle de Saint Martin :

Monsieur le Maire informe le CM du coût estimatif de 197 000 € HT pour les travaux concernant la Chapelle de Saint Martin propose le plan de financement suivant :

- État : 25%
- Région : 18%
- Département : 30%
- Commune : 27%

Pour l'instant, un seul arrêté de subvention est arrivé : celui de la Région.

Les demandes de subventions ont été faites dans le cadre du dossier 'SDIL'. Mais, ce dossier est pour l'instant en suspens et il faudra peut-être attendre la DETR à l'automne afin de relancer les demandes de subventions.

Monsieur le Maire informe que les honoraires proposer par l'architecte des Bâtiments s'élèvent à 20 000 €.

Concernant les ardoises du toit, la commande d'un montant de 8 800 € doit se faire rapidement.

Monsieur Buet de Morzine est en capacité de les faire.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au CM de passer cette commande (livraison en septembre 2021).

Le CM donne à l'unanimité cette autorisation.

4) Point sur les travaux de la nouvelle salle du conseil municipal :

L'arrêté de subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (15 000 €) est arrivé.

Un conseiller demande quand cette salle sera opérationnelle.

Monsieur le Maire lui répond que :

- Semaine 23 : le carrelage sera posé.
- Ensuite : des travaux de finitions de menuiserie seront faits puis un grand nettoyage
- Avec le protocole sanitaire, la salle ne sera pas utilisable pour les Conseils Municipaux mais pourra être utiliser comme salle de travail.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement les conseillères et conseillers qui sont intervenus pour trier et débayer.

5) Point sur la Halte du Moulin :

- Depuis le 19 mai 2021, la Halte du Moulin a réouvert sa terrasse.

Monsieur le Maire informe le CM que les aides mensuelles reçues couvrent uniquement les frais de fonctionnement (hors loyer) et le salaire du cuisinier.

Proposition concernant les divers loyers non versés :

- Abandon des loyers non versés en : Mars , Avril, Mai, Novembre et Décembre 2020.
- Mise en suspens des loyers non versés en : Janvier, Février, Mars et Avril 2021.
- Concernant le loyer de Mai 2021, celui-ci sera facturé mais reporté.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres du CM.

- L'appartement est actuellement inoccupé.

Les gérants voudraient l'utiliser afin d'enrichir l'offre d'accueil de vacanciers : ceci est interdit dans le bail commercial de la Halte du Moulin ; il faudrait modifier le bail. Dans ce cas, une majorité d'élus n'est pas favorable au changement de destination du logement.

Concernant les chambres d'hôtes, une conseillère s'interroge sur la non présence des gérants sur place.

Une recherche concernant la réglementation sera faite.

6) Organisation de la journée de l'environnement :

Marie Mudry Bonan informe le CM que la journée de l'environnement aura lieu le samedi 19 juin 2021.

7) Urbanisme :

Lors de la réunion d'urbanisme du mercredi 25 mai 2021, la commission a étudié le Permis d'Aménager 'La Pointe du Clocher'. Ce PA concernant l'OAP n°1 inscrite dans le PLUi-H :

- Les limites du projet ont changées : il faudrait avoir la confirmation que ces limites sont définitives afin de modifier le zonage du PLUi-H.
- Problème d'évacuation des eaux pluviales venant de La Plagne.
- Le nombre de places de parkings est à confirmer.

Afin de prendre en compte les diverses questions, une présentation du projet par les pétitionnaires aura lieu le lundi 31 mai 2021 à 18h30. Cette présentation est ouverte à tous les membres intéressés du CM.

8) PLUi-H :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Mme TRABICHET, Vice-Présidente (aménagement du territoire) précisant les futures étapes de finalisation du PLUi-H.

9) Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe les membres de la commission 'Voirie' que les plans de la traversée du Chef-lieu (2^{ème} phase) sont arrivés et une réunion est programmée le lundi 7 juin 2021 à 18h30 afin de les étudier.
- Monsieur le Maire informe les membres du CM qu'une réunion avec le SYANE (enfouissements des réseaux) aura lieu lundi 31 mai 2021 à 14h : les membres intéressés sont les bienvenus.
- Concernant le dossier des Rossets, l'intervention aura lieu la 2^{ème} quinzaine de juin.
- Vendredi 28 mai à 19h, se tiendra dans la salle d'animation une représentation des 'Chemin de Traverses' avec une jauge de 35% de la capacité : 30 places ont été mises en vente.
- Monsieur le Maire informe le CM du congé de Madame Odile Varoquier (congé maladie et mise en disponibilité afin de s'occuper de son papa).
Monsieur le Maire et Sylvie Boyat, 1^{ère} adjointe, ont reçu le 22 mai 2021, Madame De Oliveira Cardoso Sandrine pour un entretien. Suite à cet entretien, Monsieur le Maire propose Madame De Oliveira Cardoso Sandrine au poste qu'occupait Madame Varoquier Odile.
Le CM décide à l'unanimité l'embauche de Madame De Oliveira Cardoso à ce poste (début de son contrat : lundi 31 mai 2021).
- Suite à la réunion de la commission d'urbanisme concernant la gestion des déchets des divers terrassements effectués sur la commune, une conseillère demande s'il est nécessaire de faire des recherches afin de déposer ces déchets puisqu'un projet de dépôt aux Girods est en cours d'élaboration.
Monsieur le Maire répond, vu la réglementation en vigueur drastique concernant les dépôts inertes, qu'il vaut mieux avoir plusieurs zones à proposer afin d'être assuré d'avoir une zone retenue par les divers services de l'État.
Le groupe de travail est ouvert à tous les membres du CM : les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès de Sylvie Boyat.

Fin du conseil municipal : 22 h 45.